



Zig-Zag rando 57



Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex
Pour nous contacter : <https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter>

<https://www.zigzagrando.com/>

Assurance RCP : WTW France – Département Sport – Immeuble Quai 33,33/34 Quai de Dion Bouton
CS 70001 - 92814 PUTEAUX
tél : 09 72 72 01 19
frrandonnee@grassavoy.com - Contrat n° 41789295M / 0002

Garantie financière GROUPAMA : Assurance-crédit & Caution 132 rue des 3 Fontanot 92000 NANTERRE
Tél : 33 (01) 149313131 Contrat n° 400716162/0

ANNEXE 12

NOTICE D'INFORMATION

Séjour du Samedi 10 au mercredi 14 août 2024 en itinérant dans le JURA.

Montant du séjour : 430 €

La sortie est ouverte exclusivement aux adhérents de l'Association « ZIG ZAG RANDO 57 » de fait licenciés pour l'année de validité du séjour.

Nombre de participants : **8 au minimum - 14 maximum.**

Date : du samedi 10 au mercredi 14 août 2024 (5 jours 4 nuitées)

DEPLACEMENT :

Voyage en voiture personnelle – départ en convoi depuis Metz

L'organisation d'un co-voiturage ne fait pas partie de la prestation. Elle incombe aux participants sur leur seule et entière responsabilité.

HEBERGEMENTS :

Jour 1 : Hôtel des Voyageurs
15 place du général de Gaulle
25150 PONT DE ROIDE
Tél 03 78 48 73 43 35

Jour 2 : Logis Hôtel BELLEVUE
28 Grande Rue
25190 Saint Hippolyte
Tél 03 81 96 51 53

Jour 3 : Natteo Village Vacances
11, route de la Forge
25470 Goumois
Tél 03 81 44 54 82

Jour 4 : Domaine de l'authentique
4 bis rue du Lt Colonel Loichot
25140 Fournet Blancheroche
Tél 03 81 68 23 41



Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental
N° de Siret : 448 149 336 00043





Zig-Zag rando 57



Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex
Pour nous contacter : <https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter>

<https://www.zigzagrando.com/>

Notre offre est établie sur la base de chambres doubles ou multiples. Les personnes seules qui s'inscrivent à ce séjour acceptent explicitement d'être logées avec un autre adhérent, de leur choix ou non, et ce, dans la limite des places disponibles à l'organisation en chambre double ou multiples.

PROGRAMME :

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être bien entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Journées avec dénivelés positifs de 400m à près de 970m, des pentes jusqu'à environ 30 %, des linéaires pouvant dépasser les 20 km plusieurs journées.

Toutes les randonnées se feront au départ de chaque lieu d'hébergement.

- **Samedi 10 août 2024** : Départ de Metz pour Mandeuve. Dépôt des randonneurs et trajet Villers le Lac pour stationnement des véhicules. Retour des chauffeurs à Mandeuve. Déjeuner en commun et départ pour Pont de Roides 12 km D+ 278 m D- 219 m IBP 45 .
- **Dimanche 11 août 2024** : Pont de Roides – St Hippolyte. 18,5 km D+ 509 m D- 481 m IBP 75. Pique-nique apporté à point de rendez-vous ≈ 10km .
- **Lundi 12 août 2024** : St Hippolyte - Goumois. 24,7 km D+ 962 m D- 817 m IBP 103. Pique-nique apporté à point de rendez-vous ≈ 15km
- **Mardi 13 août 2024** : Goumois – Fournet Blancheroche. 17,9 km D+ 610 m D- 186 m IBP 66. Pique-nique apporté à point de rendez-vous ≈ 10km.
- **Mercredi 14 août 2024** : Fournet Blancheroche – Les Brenets. 19,1 km D+ 443 m D- 508 m IBP 67. Pique-nique apporté à point de rendez-vous ≈ 15km.

La cotation des randonnées, est une estimation faite à partir des données du guide pratique de cotation des randonnées pédestres édité par la FFRandonnée. Ce guide est disponible sur notre site en page téléchargements.

Ce programme est susceptible de changer en fonction des conditions météo.

Ce prix comprend :

La pension complète à chaque hébergement petit déjeuner du dernier jour (Boissons comprises aux repas du soir).

Les déjeuners sont composés d'un panier pique-nique pour les sorties.

L'accompagnement des randonnées par les animateurs de l'Association.

Le portage du linge de rechange, des affaires de toilettes et des pique-niques

Les taxes de séjour.



Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental
N° de Siret : 448 149 336 00043





Zig-Zag rando 57



Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex
Pour nous contacter : <https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter>

<https://www.zigzagrando.com/>

Ne sont pas compris :

Les dépenses personnelles.
Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS :

Un Bulletin d'Inscription sera proposé par l'Association aux préinscrits.

VOTRE PREMIER VERSEMENT VAUT PRÉINSCRIPTION.

Votre inscription deviendra définitive après signature et retour impératif sous 8 jours, du bulletin d'inscription et de l'ANNEXE 11 qui vous seront transmis après la clôture des pré-inscriptions. (Date limite du premier versement ou atteinte du quota de places disponibles).

Tout document resté sous silence au bout de 8 jours vaut acceptation.

Quel que soit votre choix, il vous faudra signer et cocher la phrase :

« *Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les assurances souscrites* »
Vous avez la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, à une assurance individuelle.

PAIEMENTS : Prix du séjour 430€

Acompte de 100 € à verser à la pré-inscription pour **le 10 juin 2024**.

Les inscriptions seront closes à la date limite indiquée ci-dessus ou dès le nombre de participants atteint.

Règlement des assurances (facultatives) lors de l'inscription, **le solde de 330 € le 5 juillet 2024**. Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association, de préférence par CARTE BANCAIRE sur le site sécurisé.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Suivant les modalités de l'assurance souscrites par vos soins dans l'annexe 11

Avant retour dans la limite du délai prescrit de 8 jours du bulletin d'inscription et de l'annexe 11 complétés et signés, la totalité des montants engagés est remboursée dans un délai de 15j à compter de l'annulation.

En cas d'annulation une fois le bulletin d'inscription et l'annexe 11 retournés dans les délais ou restés sous silence au-delà du délai de retour, il sera facturé 25 € de frais de dossier et le montant des sommes engagées non récupérables par ZigZag Rando 57 auprès de ses fournisseurs.

À sa demande, l'adhérent sera destinataire de la facture des frais qui lui restent imputés. Suivant le cas, le règlement des sommes dues par l'adhérent ou le remboursement des sommes trop perçues par ZigZag Rando 57 sera réalisé dans un délai de 15 jours après la date de fin du séjour.

À cet effet, Il serait souhaitable que vous preniez une assurance ou bien de voir avec celle de votre CB ce qui pourrait vous être remboursé en cas d'une annulation de votre part.



Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental
N° de Siret : 448 149 336 00043





Zig-Zag rando 57



Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex
Pour nous contacter : <https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter>

<https://www.zigzagrando.com/>

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FF Randonnée valide et inscrit à ZigZag Rando 57.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT, les primes d'assurances éventuellement souscrites et les frais de gestion de ZigZag Rando 57, resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra procéder à son inscription selon les modalités de ZigZag Rando 57 et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Le remboursement des frais à l'adhérent cédant son séjour ne pourra être effectué qu'une fois le remplacement validé.

RECOMMANDATIONS :

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la rando pour apprécier pleinement ce séjour. Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à prendre une gourde, un chapeau, lunettes de soleil, crème solaire, veste coupe-vent et quelques « en-cas » sans oublier la bonne humeur.



Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental
N° de Siret : 448 149 336 00043

